

Sulgeneckstrasse 70
3005 Berne
Téléphone 031 633 85 11
Fax 031 633 83 55
www.erz.be.ch
erz@erz.be.ch

Berne, le 20 janvier 2018

Chères enseignantes, chers enseignants,
Chères directrices, chers directeurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter mes meilleurs vœux en ce début d'année. J'espère que vous avez pu profiter de cette période des fêtes, traditionnellement plus calme que le reste de l'année. Vous avez maintenant repris le chemin de l'école et avez retrouvé vos élèves, qui – même s'ils ne le montrent pas toujours – attendent beaucoup de vous et auxquels vous voulez donner le meilleur. Je tiens à vous remercier de votre engagement à leur égard.



Pour moi, l'année 2018 est une année particulière. En effet, après trois mandats en tant que conseiller d'Etat, j'ai décidé de ne pas me représenter. Les mandats politiques ont (heureusement) une échéance dans notre système démocratique et il est sage de s'arrêter avant de penser que l'on est irremplaçable. J'ai beaucoup apprécié ces douze années en tant que Directeur de l'instruction publique, en particulier la collaboration avec vous. J'espère avoir pu, d'une manière ou d'une autre, vous soutenir par mon travail. J'ai fait de mon mieux pour prendre les décisions sans précipitation et en pesant tous les intérêts, pour écouter les revendications des enseignants et enseignantes et les prendre en compte, pour trouver des solutions acceptables qui puissent être portées par le plus grand nombre. J'ai eu beaucoup de plaisir dans mes activités mais j'y ai aussi laissé beaucoup de mon énergie et de mes forces, consacrant peu de temps à mes loisirs et à ma vie personnelle. Je me réjouis de pouvoir à nouveau vivre plus librement à partir de cet été.

Ce que nous avons bâti ensemble au cours de ces dernières années est solide, viable et durable, j'en suis convaincu. La politique bernoise de la formation et la culture de la Direction de l'instruction publique sont aujourd'hui empreintes de ce que je n'ai cessé de répéter tout au long de ces trois mandats : c'est à partir du terrain que se construit une bonne école, in situ, grâce à la qualité du travail d'enseignants et d'enseignantes motivés. Or, cela ne va pas sans une rémunération correcte, un cadre de travail favorable et des espaces de liberté suffisants.

S'agissant de la *progression des traitements*, nous sommes parvenus à inverser positivement la tendance. Même si je sais que pour beaucoup d'entre vous le salaire n'est pas la première motivation, je suis content qu'aujourd'hui un consensus se soit créé autour de l'impossibilité d'économiser sur les salaires du personnel, dans la loi mais aussi dans les mentalités des politiques. C'est pourquoi il n'a pas été question, lors des derniers programmes d'allègement, de revenir sur la progression garantie des traitements du corps enseignant récemment réintroduite. Il est important toutefois, pour que cet acquis perdure, de ne pas relâcher les efforts.

Concernant votre *cadre de travail*, j'ai toujours cherché des solutions aussi bonnes que possible tout en limitant au maximum les réformes structurelles. Je n'y suis certainement pas parvenu de la même manière dans tous les domaines mais il faut admettre que peu de nouveaux projets sont à l'ordre du jour. L'introduction à venir du Lehrplan 21 dans la partie alémanique ne constitue à mon sens pas non plus une révolution. L'exemple de l'introduction du PER, il y a quelques années, est là pour en témoigner. Il ne faut pas croire celles et ceux qui brandissent la peur : un plan d'études ne met pas l'école sens dessus dessous.

Dans votre métier, les *espaces de liberté* sont importants : le développement de l'école n'est pas en premier lieu le fait des décisions politiques mais bien des écoles et de leurs enseignants et enseignantes. Même si, comme moi, vous souhaitez par exemple que les notes aient moins d'importance à l'avenir, ce type d'évolution ne pourra s'opérer que si elle est portée par la majorité des membres du corps enseignant. Aucun Directeur, aucune Directrice de l'instruction publique ne peut initier un tel changement sans l'assentiment des enseignants et des enseignantes. De fait, c'est entre vos mains que se trouve le futur de l'école ! Dans les classes, dans les écoles, avec le soutien de votre commune, le futur s'écrit dans le développement pédagogique de l'enseignement et dans les nouveautés que vous introduisez dans vos leçons.

Pour cela, misez sur l'esprit de liberté de l'école bernoise et sur le Dialogue pédagogique que j'ai initié. Ce dernier offre une plateforme d'échange sur toutes les questions didactiques, permet de trouver un soutien pour les petits ou les grands projets et d'accroître encore les espaces de liberté, à l'école obligatoire mais aussi dans les écoles professionnelles et les gymnases. Lors de la Journée de l'école organisée chaque année, les enseignants et enseignantes se rencontrent et mènent eux-mêmes le dialogue. Les courts métrages qui y sont projetés montrent combien les écoles sont inventives et investies. Ils sont pour moi de véritables déclarations d'amour à l'école bernoise. Beaucoup l'ont dit : on sort grandi et plein d'enthousiasme de la Journée de l'école ! La prochaine édition aura d'ailleurs lieu le samedi 28 avril 2018. Vous trouverez l'invitation ci-joint. Je serais heureux de pouvoir vous compter parmi les participants et participantes.

Durant ces douze dernières années, une bonne collaboration s'est instaurée entre nous. C'est mon impression et aussi celle de mes collaborateurs et collaboratrices. Ensemble, nous n'avons certes pas révolutionné l'école mais nous avons planté des arbres. Pour ma part, j'ai le sentiment d'avoir atteint quelques objectifs et d'avoir fait avancer les choses dans le bon sens. Que peut-on souhaiter de mieux dans la vie ?

Il est encore trop tôt pour prendre congé de vous. Jusqu'à la fin mai, je continuerai à mettre toute mon énergie au service de l'école et l'agenda est encore chargé, les rendez-vous nombreux. Toutefois, comme le prochain envoi des décomptes de traitement à *tous* les enseignants et enseignantes aura lieu en juin seulement, c'est ici le dernier courrier que je vous adresse à tous et à toutes.

Je saisis donc cette occasion pour vous remercier une nouvelle fois pour votre travail. Votre haut degré d'engagement ne va pas de soi. En effet, votre métier est exigeant et vous sollicite chaque jour de tout votre être. Vous avez devant vous des enfants et des jeunes que vous avez à cœur de conduire sur la bonne voie. C'est un défi de taille. Un défi qui, comme je l'ai senti chez presque tous parmi vous, est aussi source de joies et de grandes satisfactions. Votre relation à ces enfants et à ces jeunes semble agir comme un moteur en vous.

Les relations sont et restent le ciment de l'école, d'autant plus dans cette période marquée par les changements. Pour pouvoir exister dans le monde et participer à son évolution, les élèves ont avant tout besoin d'une chose : développer leur confiance en eux, sentir qu'ils sont capables d'apprendre et de surmonter les difficultés, cultiver leur curiosité, éprouver leur sentiment d'efficacité personnelle dans l'apprentissage. C'est cela qui fait l'éducation, bien plus que les contenus précis des plans d'études.

Vous êtes les acteurs et les actrices de l'école. *Vous* êtes les spécialistes. C'est sur *votre* savoir et *vos* compétences pédagogiques que repose l'école, mais surtout sur votre personnalité et votre capacité à accepter vos élèves comme ils sont, à les considérer et à construire une relation solide avec eux. Le monde peut bien changer, cette relation restera le pilier de l'école, inébranlable.

Je vous adresse mes sincères remerciements pour ces douze années de formidable collaboration ainsi que tous mes vœux pour la suite de votre parcours.

**Le Directeur de l'instruction publique
du canton de Berne**



Bernhard Pulver
Président du Conseil-exécutif

